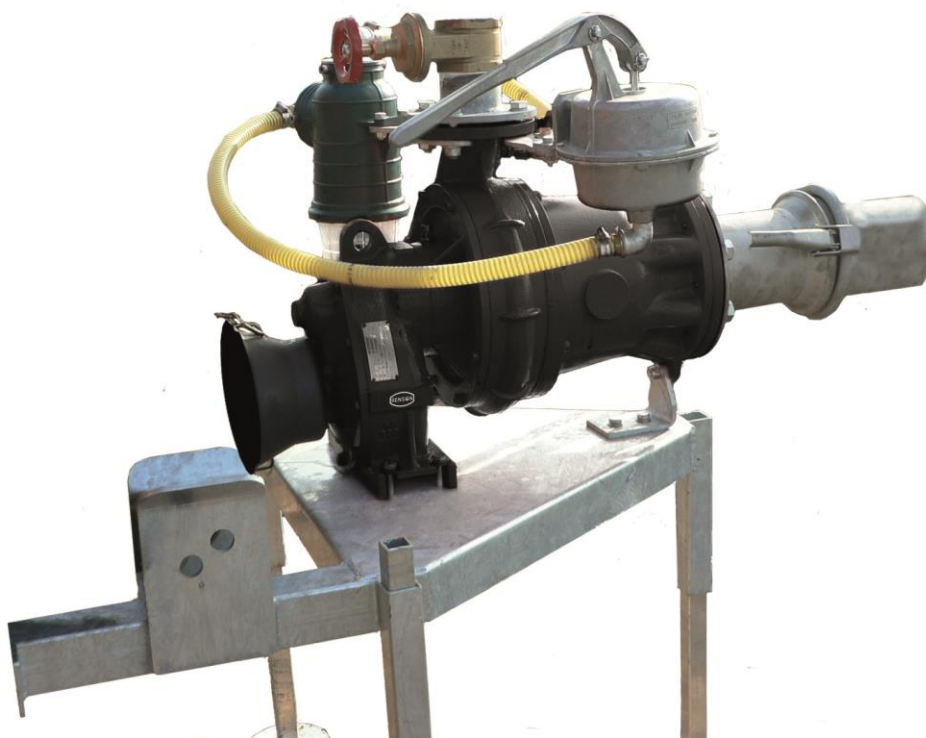




RENSON INTERNATIONAL

POMPES DILACERATRICE SUR PRISE DE FORCE

Modèle 102728 104777 102848 102905 102763 111316



MANUEL D'INSTALLATION DE MISE EN SERVICE ET D'ENTRETIEN

Lire avant de procéder à l'installation et à l'emploi de la pompe



TABLE DES MATIERES

1. Général
2. Avertissements
3. Exemple de la plaque de la pompe
4. Secteurs d'utilisation
5. Contre-indications
6. Caractéristiques techniques et de fonctionnement
7. Fonctionnements non admis
8. Normes de sécurité
9. Conseils pour l'installation correcte
10. Transport et stockage
11. Contrôles préliminaires
12. Contrôles d'entretien de prévention
13. Contrôle et changement de l'huile
14. Contrôle des parties soumises à usure
15. Remise en état de la protection contre les surcharges
16. Causes de fonctionnement irrégulier
17. Mise hors service et élimination
18. Garantie
19. Annexes
20. Déclaration de conformité
21. Notes

1. GENERAL:



Les instructions contenues dans ce manuel et concernant la sécurité sont marquées par ce symbole. Leur non-respect peut exposer le personnel à des risques de santé.

ATTENTION

Les instructions précédées par cette indication concernent le fonctionnement correct / conservation / intégrité de la machine. Seuls les avertissements principaux seront indiqués par ce message. Pour un fonctionnement sûr et fiable, on doit respecter toutes les indications fournies par ce manuel.



Ce manuel doit être gardé soigneusement pour toute référence dans l'avenir ; les copies des plaques d'identification de la pompe portant les données techniques de fonctionnement spécifiques de la machine achetée sont une partie intégrante du manuel.

Les pompes décrites dans ce manuel sont pour une utilisation dans le secteur agricole ou similaire ; le personnel qui doit s'occuper de leur installation, conduction, entretien et la réparation éventuelle doit donc avoir une préparation et des qualifications appropriées.

2. ⚠️ AVERTISSEMENTS:

La lecture de ce manuel d'emploi et d'entretien est indispensable pour effectuer correctement le transport, l'installation, la mise en service, l'utilisation, le réglage, le montage, le démontage et l'entretien de la pompe.

Ce manuel est une partie intégrante du produit fourni ; l'acheteur a la responsabilité de faire étudier ce manuel attentivement par tous les personnels qui, pour plusieurs raisons différentes, doivent utiliser et agir sur le produit.

Les pompes décrites dans ce manuel sont des machines « non prévues pour une utilisation ménagère » ou similaire ; elles ne doivent donc pas être à la portée d'enfants ou en général de personnes qui ne sont pas experts dans leur installation, conduction et entretien.

Le contenu de ce manuel est applicable à la pompe « de série » ; des pompes similaires fournies « sur commande » peuvent présenter une correspondance plus ou moins complète avec les instructions contenues ci-dessus.

Le fournisseur du produit n'a aucune responsabilité pour tout dommage éventuel aux personnes, animaux ou choses, si les instructions contenues dans ce manuel n'ont pas été respectées scrupuleusement. Les plaques supplémentaires fournies avec la pompe doivent être gardées avec ce manuel d'emploi et entretien pour sa consultation facile et immédiate.

Pour des raisons de sécurité et pour assurer les conditions de garantie, une panne ou une variation soudaine des performances de la pompe causent l'interdiction pour l'acheteur de l'utiliser.

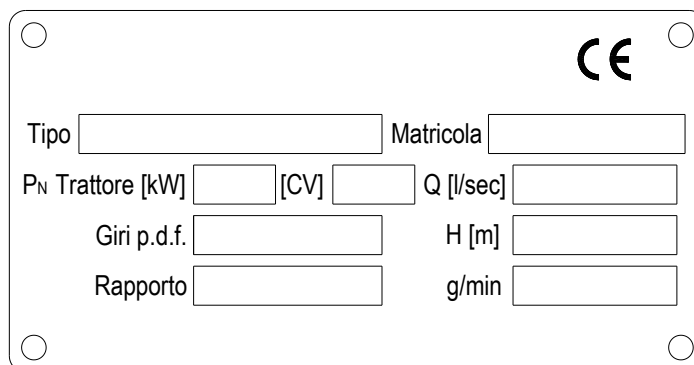
C'est l'acheteur qui doit préparer des systèmes d'alarme, de protection, les contrôles et les entretiens visant à éviter toute forme de risque causé par une panne éventuelle de la pompe.

Pour toute demande d'informations supplémentaires, contacter directement la société RENSON INTERNATIONAL ou un de ses centres d'assistance autorisé.

Dans le cas de rupture du cardan, on doit demander les pièces de rechange originales RENSON INTERNATIONAL et spécifier dans la demande le sigle et le numéro de la pompe.

Ne démarrer jamais la pompe pour aucune raison jusqu'à ce qu'elle est insérée dans son installation.

3. EXEMPLE DE LA PLAQUE DE LA POMPE:



Tipo Matricola
 PN Trattore [kW] [CV] Q [l/sec]
 Giri p.d.f. H [m]
 Rapporto g/min

Tipo	Sigle complet de la pompe
Matricola	Numéro indiquant la série de fabrication
PN Trattore [kW]	Puissance nominale du tracteur en kilowatt
PN Trattore [CV]	Puissance nominale du tracteur en Chevaux
Q [l/sec]	Portée minimum et maximum de la pompe
H [m]	Hauteur de refoulement min. et max. de la pompe
g/min	Tours par minute de la roue à ailettes de la pompe
giri p.d.f	Tours par minute de la prise de mouvement du tracteur
Rapporto	Rapport de transmission du multiplicateur

4. SECTEURS D'UTILISATION:

Ces pompes sont indiquées pour des emplois qui prévoient au même temps une hauteur de refoulement importante et une trituration appropriée des corps solides présents dans les liquides à pomper, selon ce qui est prévu dans les installations avec irrigateurs automoteurs ou en présence de fortes différences de hauteur et de longs tuyaux.

Ce produit a été conçu pour le pompage de liquides chargés avec un contenu solide max. de 12%, ayant pH 5 ÷ 12 et une température maximum de 40°C.

Les substances solides contenues doivent être de type fibreux et appropriées pour être triturées, telles que : déjections animales, eaux d'épuration, déchet d'abattage et de tanneries, industries du papier, etc.

5. CONTRE-INDICATIONS:

ATTENTION le produit en exécution standard n'est pas indiqué pour:

- Pompage de liquides ayant un contenu considérable en sable en suspension;
-  Pompage de liquides inflammables;
-  Fonctionnement dans un lieu classifié comme étant à risque d'explosion;
- Fonctionnement au-dehors du champ de portée ;
- Fonctionnement à bouche fermée pendant un temps de plus de 30 secondes ;
- Fonctionnement avec liquides ayant le poids spécifique de plus de 1,1 kg/dm³.

6. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES ET DE FONCTIONNEMENT:

Le liquide pompé peut contenir des corps solides en suspension dont la taille ne doit pas être de plus du passage libre dans la partie hydraulique.

En présence d'un liquide à soulever dont le poids spécifique est de plus de 1,1 kg/dm³, appeler directement nos bureaux techniques.

Les pompes centrifuges de la série PTH sont appropriées pour être utilisées dans des installations mobiles montées sur un châssis spécifique appliqué directement à l'élévateur du tracteur, dans des installations semi-fixes et dans tous les autres cas de disponibilité de prise de mouvement des moteurs thermiques.

L'actionnement est prévu par un arbre cardan télescopique protégé ; il est raccordé entre la prise de mouvement du tracteur et la prise du multiplicateur connecté avec la pompe.

Le tuyau d'aspiration peut être équipé à la demande d'un clapet de fond (conseillé uniquement pour les eaux d'égout avec solides en suspension à calibrage régulier, tels que les boues d'épuration, les liquides boueux, les eaux d'égout des élevages de porcs, etc.).

L'amorçage peut être effectué par des méthodes traditionnelles ou bien par des accessoires spécifiques fournis à la demande :

- le système ADM (dispositif d'Amorçage Manuel) se compose d'une pompe manuelle de vide et un vase d'élimination de boue dont la fonction, après l'amorçage, est d'empêcher que les eaux d'égout aspirées entrent en contact avec la pompe de vide,
- le système ADA (dispositif d'Amorçage Automatique) qui est différent par rapport au précédent du fait que la pompe de vide est actionnée directement par la p.d.m. du multiplicateur avec une intervention minimale et peu fatigante de l'opérateur.

Dans les modèles PTH 65, PTH 80K et PTH 100 une protection est prévue, qui est capable de sauvegarder les organes de transmission et les autres organes vitaux de la pompe contre toute rupture provoquée par l'action de résistance à la coupe de corps très durs (protection contre les surcharges). Elle se compose d'une fiche calibrée qui se coupe chaque fois qu'une surcharge a lieu. Plus précisément, si la roue à ailettes ou le convoyeur, pendant leur action, rencontrent une résistance plus forte que la résistance de la fiche d'entraînement calibrée (surcharge), ils provoquent la coupe de la fiche.

Pour rétablir le fonctionnement normal de la pompe, voir le chapitre 15 « RETABLISSEMENT DE LA PROTECTION CONTRE LES SURCHARGES ».

7. ⚠ FONCTIONNEMENTS NON ADMIS:

Les caractéristiques, qui sont exposées dans les paragraphes 4 et 6, avec les caractéristiques de performances maximum indiquées dans la plaque de la pompe ne doivent pas être dépassées pour le fonctionnement correct et en totale sécurité.

8. ⚠ NORMES DE SECURITE:

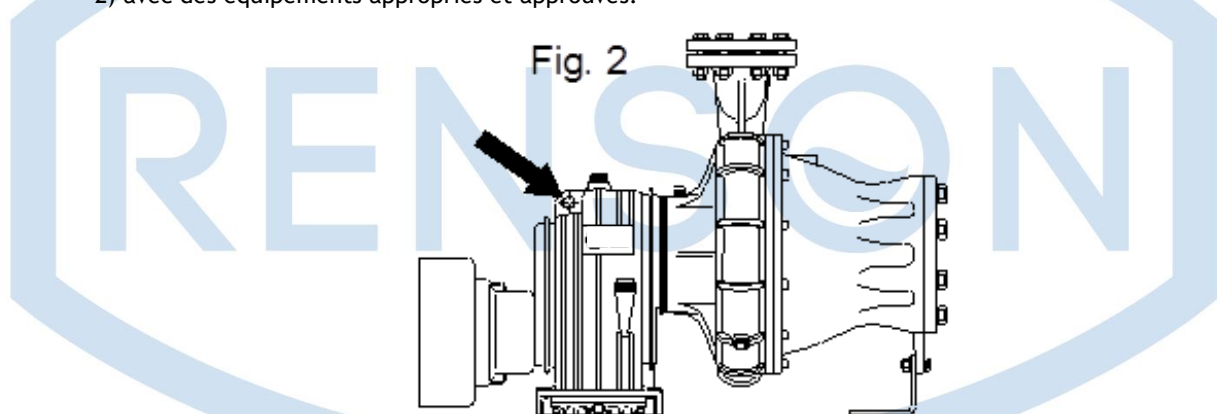


Toute intervention sur la pompe doit être effectuée par les personnels spécialisés équipés des outils appropriés, qui connaissent les instructions de ce manuel dans tous les détails.

A la fois dans le cas d'une nouvelle installation et à l'occasion d'une intervention d'entretien, il faut respecter les normes d'hygiène, de prévention des accidents et de sécurité, et respecter les normes et les ordonnances locales afin d'éviter le risque d'accidents. L'acheteur est responsable du respect de ces normes et des instructions de sécurité.

En particulier, on doit respecter scrupuleusement les recommandations suivantes :

- 1 - Inspections des installations :
 - 1.1 - Considérant les différents types de liquides transportés, on doit porter des vêtements et chaussures appropriés afin d'éviter tout contact de la peau avec des appareils ou liquides contaminés.
 - 1.2 - Le personnel préposé doit être vacciné contre les maladies possibles qui peuvent être contractées par blessure, contact ou inhalation.
 - 1.3 - Avant d'effectuer toute intervention sur la station de soulèvement, s'assurer que la pompe ne peut pas se mettre en marche.
 - 1.4 - S'il est nécessaire de descendre dans la cuve, effectuer une ventilation efficace pour assurer la présence à l'intérieur d'une quantité d'oxygène suffisante et l'absence de gaz toxiques et/ou explosifs ; en tout cas, vérifier :
 - L'efficacité des moyens de descente et de remontée ;
 - Que tout opérateur qui descend dans la cuve soit équipé des harnais de sécurité ;
 - La présence d'un opérateur à l'extérieur de la cuve (**même dans des conditions optimales, ne travailler jamais tous seuls !**) capable d'agir immédiatement sur les cordes de soulèvement des harnais ;
 - Que la zone soit efficacement délimitée par des barrières et signalisations opportunes ;
 - Qu'il n'y ait pas de risque d'explosion avant d'introduire tout outil électrique ou effectuer des opérations qui prévoient l'utilisation de flammes ou étincelles.
 - 1.5 - Pour enlever la pompe de son logement, il faut tout d'abord déconnecter les organes d'actionnement et réaliser le soulèvement en agissant sur les points de prise spécifiques prévus (voir l'exemple de la fig. 2) avec des équipements appropriés et approuvés.



- 2 - Inspections sur les appareils provenant d'une station de pompage :
 - Toutes les parties de la pompe ou de tout accessoire prélevé d'une cuve doivent être nettoyées soigneusement avec de l'eau ou des produits spécifiques avant de pouvoir être soumises à toute intervention ;
 - Laver la pompe avec un jet d'eau propre à l'extérieur et à l'intérieur pour éliminer tout résidu possible du liquide pompé et utiliser des lunettes de sécurité, gants en caoutchouc, masque et tablier imperméable ;
 - Si la pompe est démontée, il faut manier les pièces avec des gants de travail.

9. CONSEILS POUR L'INSTALLATION CORRECTE:



Avant de démarrer la pompe, il est très important de vérifier que les chaînes, en dotation à la protection du cardan, soient accrochées à l'anneau spécifique. La protection du cardan ne doit être JAMAIS libre de tourner pendant le fonctionnement de la pompe.

ATTENTION Dans les installations exposées au danger de gel, la mise en marche du groupe doit être précédée par le contrôle de la rotation libre, suivie par le contrôle du flux régulier du liquide pompé.

Précautions à respecter dans la réalisation de l'installation :

Dans la chambre de collecte, on doit respecter toutes les précautions de sécurité indiquées par les normes en vigueur; en particulier :

- Si le liquide pompé contient ou peut générer des mélanges de gaz explosifs, s'assurer que la cuve de collecte soit bien ventilée et qu'elle ne permette pas de stagnation de gaz.
- Les dimensions de la chambre de collecte doivent être telles que la période de temps « à pompe arrêtée » empêche la formation de sédiments durs.
- L'arrivée du liquide dans la chambre de collecte ne doit pas créer de turbulences telles à causer l'aspiration d'air par la pompe.
- Pour éviter toute obstruction et tout engorgement possibles, il est nécessaire de vérifier que la vitesse du liquide dans les tuyaux de refoulement reste au-dessus de $0,8 \div 1$ m/s. S'il y a du sable, il faut au moins 1,6 m/s dans les tuyaux horizontaux et 2,5 m/s dans les tuyaux verticaux ; en tout cas, il est conseillé de ne pas dépasser 4 m/s pour limiter les pertes de charge et les usures.
- Les dimensions des sections de tuyaux verticaux doivent être limitées autant que possible et les sections horizontales doivent avoir une légère pente descendant dans le sens du flux.

10. TRANSPORT ET STOCKAGE:

La pompe a un poids considérable ; elle doit être transportée par les points de prise prévus et des équipements appropriés et approuvés.

ATTENTION

Pendant le transport et le stockage, il est recommandé d'assurer avec précaution la stabilité pour éviter toute chute de la pompe qui peut causer des dommages aux choses, aux personnes ou à la pompe même.

ATTENTION

Quand la pompe est stockée, après une période de fonctionnement, elle doit être nettoyée soigneusement avec de l'eau, désinfectée si nécessaire, séchée et stockée dans un environnement sec. Avant de réutiliser la pompe, s'assurer que la roue à ailettes tourne librement. Si la période de stockage est très longue, tourner de temps en temps la roue à ailettes pour éviter que les garnitures se collent et tout arasement éventuel. Eviter d'utiliser d'autres méthodes plus rapides, car elles peuvent causer des dommages à la machine.

11. CONTRÔLES PRELIMINAIRES:

ATTENTION La pompe ne peut être installée qu'après des contrôles nécessaires et simples :

1. Contrôler qu'il y ait la quantité appropriée d'huile dans les « chambres à huile » (voir paragraphe spécifique 13. « CONTRÔLE ET CHANGEMENT DE L'HUILE »).
2. Vérifier que la roue à ailettes tourne librement.

12. CONTRÔLES D'ENTRETIEN DE PRÉVENTION:

Pour assurer le fonctionnement régulier dans le temps de la pompe, l'acheteur doit assurer des contrôles réguliers et l'entretien périodique et le remplacement éventuel des parties usées. Contrôlez aussi que le niveau de bruit et vibration ne change pas par rapport aux conditions optimales du premier démarrage.

Il est recommandé d'effectuer des contrôles de prévention au moins une fois par mois, ou bien toutes les 200 - 300 heures de fonctionnement.

13. CONTRÔLE ET CHANGEMENT DE L'HUILE:

Dans les conditions de travail normales, on doit changer l'huile toutes les 5000 -7000 heures ; dans des conditions plus dures, toutes les 2500 heures. Utiliser les huiles indiquées dans le schéma de lubrification ou similaires.

Pour les opérations de vidage et remplissage de l'huile, utiliser des ouvertures spécifiques fermées avec leurs bouchons.

Pour obtenir un vidage complet, il faut travailler avec la machine dans la position horizontale ou agir avec l'aspirateur d'huile spécifique.

Si l'huile déchargée de la chambre du support de la pompe se présente comme une émulsion, la remplacer avec de l'huile nouvelle et vérifier l'intégrité de la garniture mécanique ; si avec l'huile dans le conteneur de collecte on identifie aussi la présence d'eau, on doit remplacer la garniture mécanique.

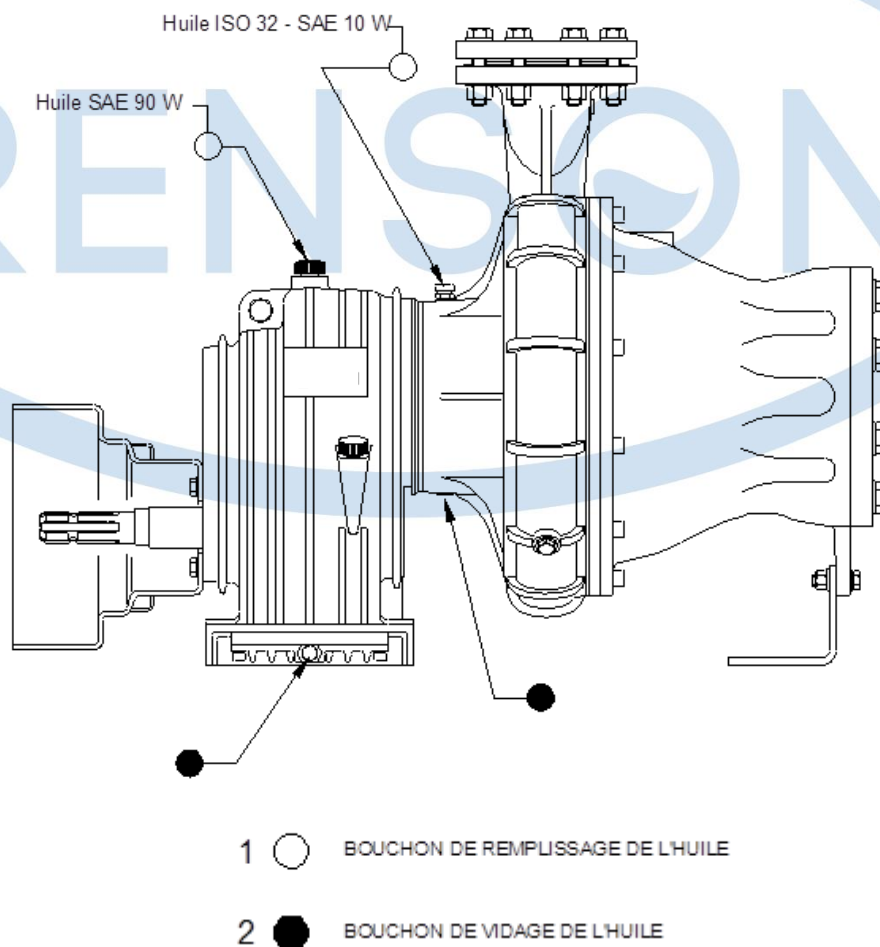
Le niveau correct de l'huile dans le multiplicateur est obtenu suivant les signalisations mesurables par la tige de contrôle du niveau présente sur le côté de la boîte du multiplicateur ; le niveau approprié de l'huile de la chambre du support de la pompe est obtenu sur la base des quantités indiquées par le tableau du schéma de lubrification.

Pour le fonctionnement correct de la pompe, il est très important de respecter la quantité d'huile indiquée, la chambre de l'huile est conçue de manière à assurer la présence d'un coussin d'air approprié.

A la fin des opérations de déchargement / chargement, s'assurer que les bouchons soient bien serrés.

Ne pas disperser l'huile de vidange dans l'environnement, mais le délivrer aux organismes d'écoulement spécifiques.

Dans le cas de panne/rupture de la garniture mécanique, l'huile sort dans le liquide pompé.



NOTE: Changer l'huile après 5000 - 7000 heures de fonctionnement.

14. CONTRÔLE DES PARTIES SOUMISES À USURE:

Par rapport aux différentes conditions d'emploi, la durée et les performances varient par l'usure et la corrosion.

Dans le cas d'intervention sur la pompe pour contrôler l'usure des parties hydrauliques, suivre les instructions suivantes par la consultation de la section typique correspondant à la pompe pour référence (voir les nomenclatures de la page 18).

Si le système hydraulique a une obstruction partielle ou totale causée par du matériel solide contenu dans le fluide transporté, effectuer un bon nettoyage avec un jet d'eau sous pression. Pour nettoyer l'interstice entre la roue à ailettes et l'écran de la chambre à huile, orienter le jet de la lance à pression de la bouche de refoulement du corps de la pompe; le nettoyage complet de cette zone ne peut être effectué qu'après avoir enlevé la roue à ailettes:

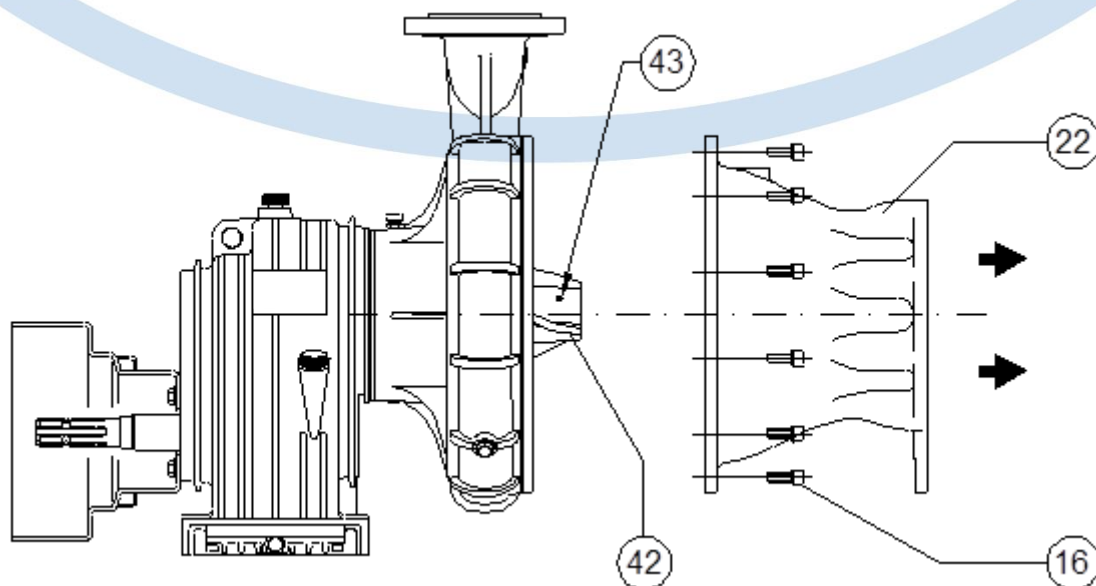
1. Desserrer les vis de serrage du corps du clapet et donc l'enlever.
2. Pour le démontage de la roue à ailettes on doit utiliser une clé pour vis à tête cylindrique à six pans creux.
3. Dans le cas où l'on identifie une usure excessive de la roue à ailettes ou du corps de la pompe, s'adresser au centre d'assistance Cri-Man le plus proche et demander les pièces de rechange originales.
4. Avant le remontage, toutes les parties individuelles et les boulons doivent être nettoyés soigneusement.
5. Vérifier que l'huile de lubrification de la garniture mécanique ne contienne pas d'eau ; dans ce cas, remplacer la garniture.

15. REINSTALLATION DE LA PROTECTION CONTRE LES SURCHARGES:

Desserrer les vis à six pans creux (16), déplacer le cône d'aspiration (22) pour accéder à la partie hydraulique de la pompe.

Nettoyer soigneusement avec un jet d'eau en particulier le convoyeur (42).

Si nécessaire, desserrer la vis en tête du convoyeur afin de pouvoir l'enlever et le nettoyer avant de remplacer la fiche calibrée (43).



18. CAUSES DE FONCTIONNEMENT IRREGULIER:

Inconvénients	Causes probables	Solutions
1. La pompe ne fait pas la fourniture.	1.1. La pompe et les tuyaux d'aspiration n'ont pas été bien remplis pendant l'amorçage et contiennent encore des poches d'air. 1.2. Entrée d'air des tuyaux d'aspiration ou du clapet de fond (si présent). 1.3. Clapet de fond (quand il est présent) obstrué par de la boue, des débris, etc. 1.4. La pompe se remplit, mais le clapet (quand il est présent) défectueux se vide avant le démarrage. 1.5. Hauteur d'aspiration excessive. 1.6. La hauteur de refoulement demandée par l'installation est plus élevée que la hauteur de conception de la pompe. 1.7. Il y a des corps étrangers dans les canaux de la roue à ailettes.	1.1. Répéter l'amorçage en vérifiant qu'il n'y ait pas de poches d'air qui restent. 1.2. Contrôler les garnitures des tuyaux et que le clapet de fond soit complètement submergé. 1.3. Nettoyer le clapet et adopter les précautions nécessaires dans l'installation. 1.4. Contrôler que l'étanchéité des garnitures du clapet soit parfaite. 1.5. Revoir l'installation de la pompe. 1.6. Changer le modèle de la pompe. 1.7. Ouvrir la pompe et nettoyer les canaux de la roue à ailettes.
2. La pompe ne fait pas la fourniture de la hauteur de refoulement appropriée.	2.1. La roue à ailettes est usée ou endommagée. 2.2. La vanne de refoulement, les tuyaux d'aspiration, le clapet de fond (si présent), ou la roue à ailettes sont partiellement obstrués. Voir aussi le point : 1.6	2.1. Remplacer la roue à ailettes. 2.2. Eliminer les obstructions.
3. La pompe ne fait pas la fourniture de la portée appropriée.	3.1. Tuyaux d'aspiration ou clapet de fond (si présente) de diamètre insuffisant ou mauvaise position des tuyaux d'aspiration. Voir aussi les points : 1.1 - 1.2 - 1.5 - 1.6 - 1.7 - 2.1	3.1. Utiliser des tuyaux d'aspiration ou des clapets de fond de diamètre plus important, ou bien vérifier la position des tuyaux d'aspiration.
4. La pompe se désamorce et cesse de faire la fourniture.	4.1. La pompe est désamorcée par une poche d'air. Voir aussi le point : 1.5	4.1. Vérifier l'étanchéité des tuyaux d'aspiration, et que le clapet de fond soit suffisamment submergé.
5. La pompe absorbe une puissance excessive.	5.1. La pompe fonctionne avec des données différentes par rapport aux données de la plaque. 5.2. Le poids spécifique du liquide est de plus de 1,1 Kg/dm ³ . 5.3. Frictions anormales à l'intérieur 5.4. Roulements de la pompe en panne.	5.1. S'adresser à un centre d'assistance autorisé. 5.2. S'adresser à un centre d'assistance autorisé. 5.3. Les parties tournantes frottent contre les parties au repos; s'adresser à un centre d'assistance autorisé. 5.4. Remplacer les roulements.
6. La pompe vibre et fait du bruit.	6.1. L'arbre tourne hors centre pour les roulements usés. 6.2. Fonctionnement à portée trop réduite. 6.3. La pompe et les tuyaux ne sont pas fixés rigidement Voir aussi les points : 1.5 - 1.6 - 3.1 - 5.3 - 5.4	6.1. Remplacer les roulements. 6.2. Voir le point 3. 6.3. Contrôler les point de fixation de la pompe et des tuyaux.
7. Les roulements ont une durée courte	7.1. Manque de lubrification. 7.2. Corps étrangers dans les roulements. 7.3. Blocage des roulements à cause de l'entrée d'eau ou condensation de l'humidité atmosphérique dans la boîte des roulements. Voir aussi les points : 5.3	7.1. Contrôler le niveau de l'huile et éventuellement remplir sur la base des indications du chapitre 13 « Contrôle et changement de l'huile ». 7.2. Remplacer les roulements. 7.3. Remplacer les roulements.

17. MISE HORS SERVICE ET ÉLIMINATION:

Dans la phase d'élimination du produit, l'opérateur doit effectuer les phases de mise hors service et destruction en respectant scrupuleusement les normes et les règlements d'élimination locaux et toutes les prescriptions indiquées dans le manuel.

Élimination de l'emballage:



Les déchets d'emballage doivent faire l'objet de tri sélectif.

18. GARANTIE:

Une des conditions indispensables afin d'obtenir la reconnaissance éventuelle de la garantie est le respect de chaque article indiqué dans la documentation en annexe et des meilleures normes hydrauliques, mécaniques et électrotechniques, une condition de base pour obtenir un fonctionnement régulier du produit. Tout défaut de fonctionnement causé par l'usure et/ou la corrosion n'est pas couvert par la garantie.

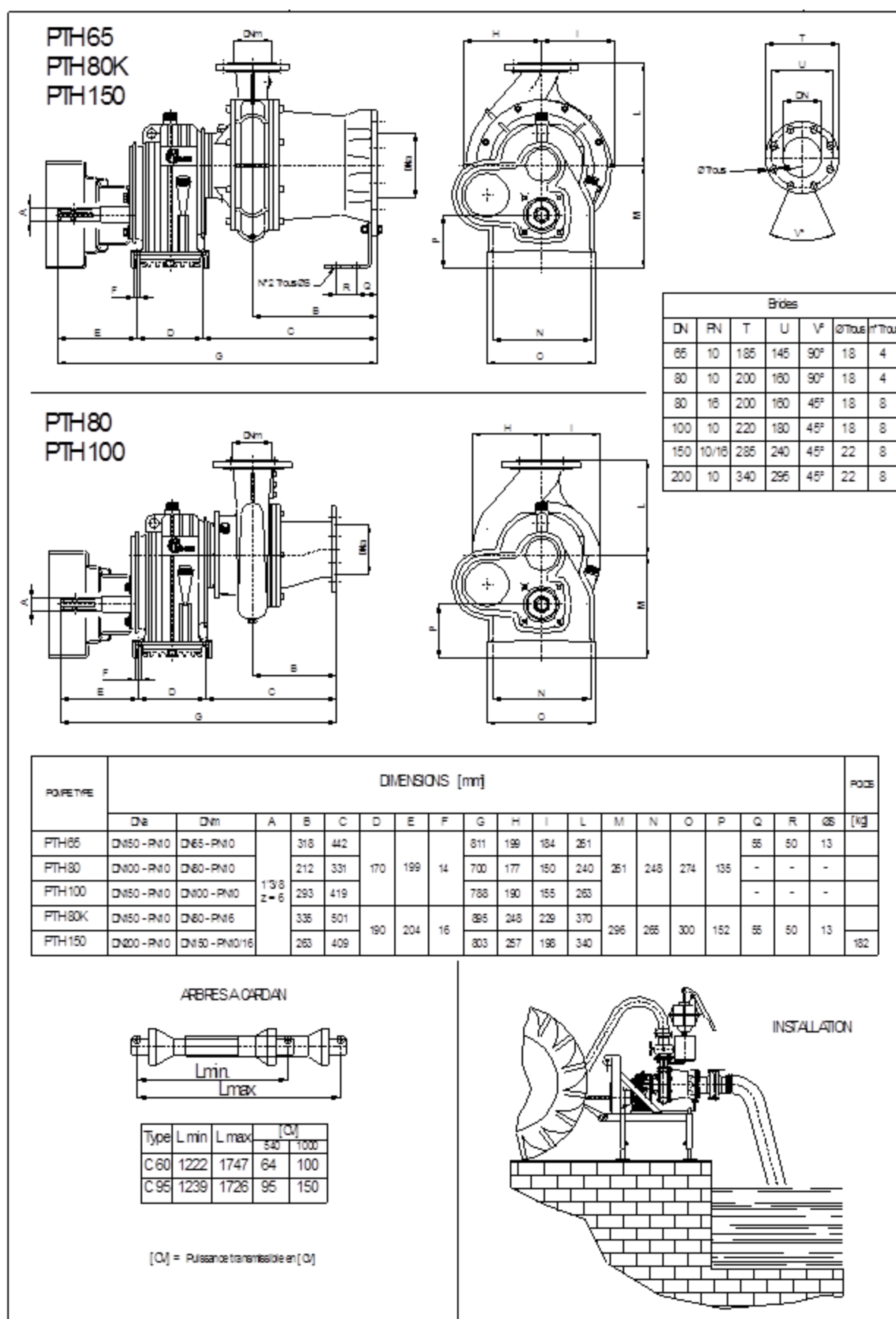
Aussi, pour la reconnaissance de la garantie, il est nécessaire que le produit soit préalablement examiné par nos techniciens ou des techniciens des centres d'assistance autorisée. Le non-respect de ce qui est indiqué dans la documentation du produit cause la perte de toute forme de garantie et de responsabilité.

Toutes les pièces doivent être remplacées par des pièces d'origine fabriquées pour la machine, pour toute question contacter votre revendeur ou allez sur le site: www.renson-international.fr

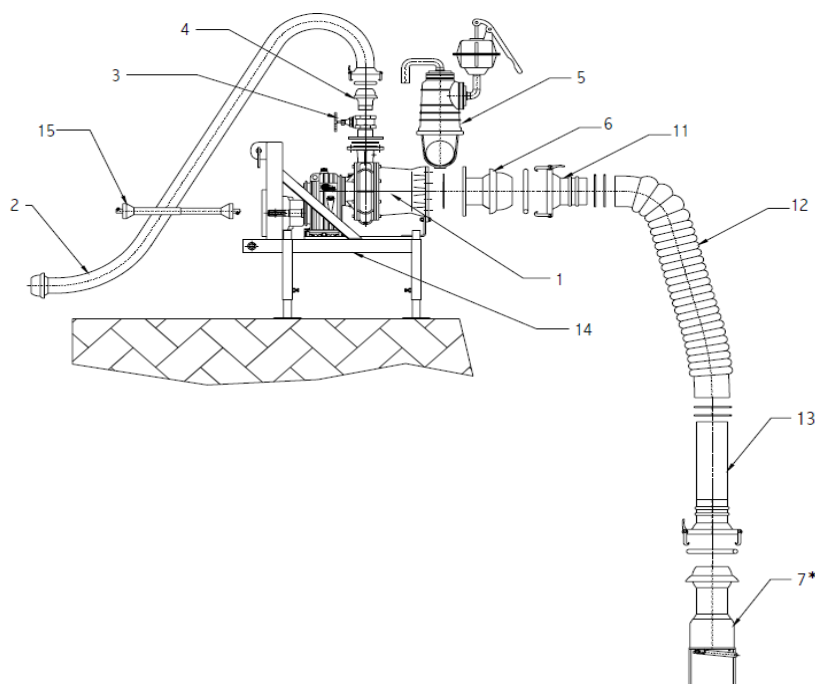
19. ANNEXES:

- Dimensions d'encombrement
- Schéma d'installation et accessoires
- Schémas de fonctionnement des dispositifs ADM et ADA
- Déclaration de conformité CE

DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT :



SCHEMA D'INSTALLATION ET ACCESSOIRE :

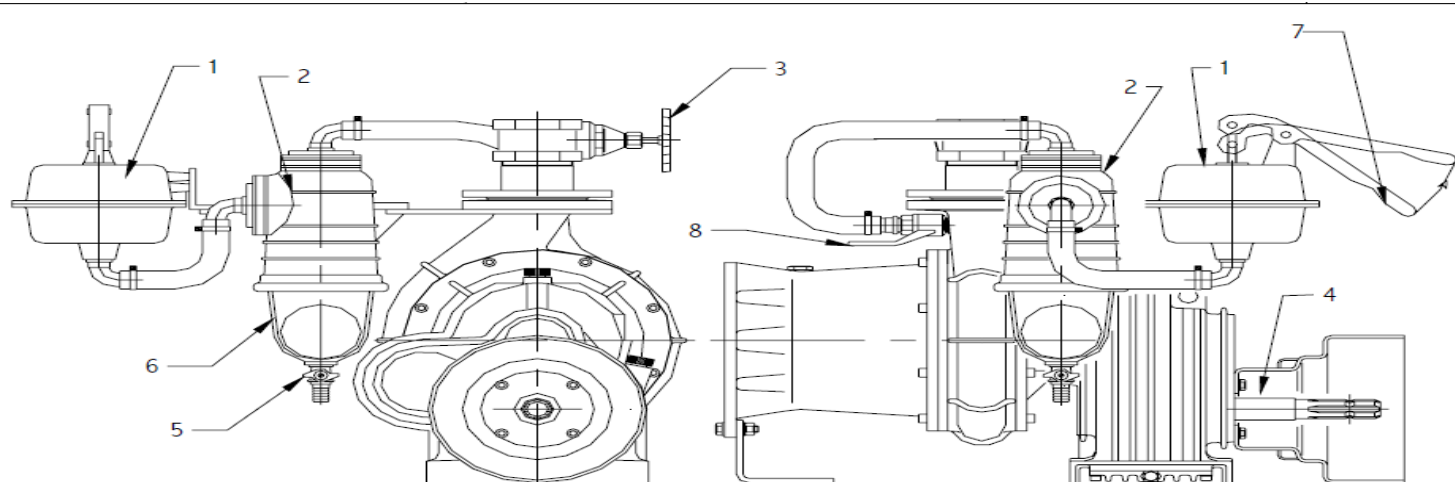


DESCRIPTION

- 1 POMPE
- 2 COU DE CIGNE
- 3 VANNE BRIDEE
- 4 MALE AVEC TUBE FILETE
- 5 DISPOSITIF D'AMORCAGE
- 6 MALE AVEC BRIDE
- 7 VALVE DE FONDE
- 11 RACCORD FEMELLE
- 12 TUYAU FLEXIBLE EN CAOUTCHOUC
- 13 EXTENSION AVEC RACCORD FEMELLE
- 14 CHASSIS
- 15 ARBRE A CARDAN

* Employer seulement pour liquides chargés avec solides en suspension à granulométrie régulière tels que boue d'épuration et liquides boueux en général, lisier de porc, etc...

SCHEMA DE FONCTIONNEMENT DES DISPOSITIFS ADM



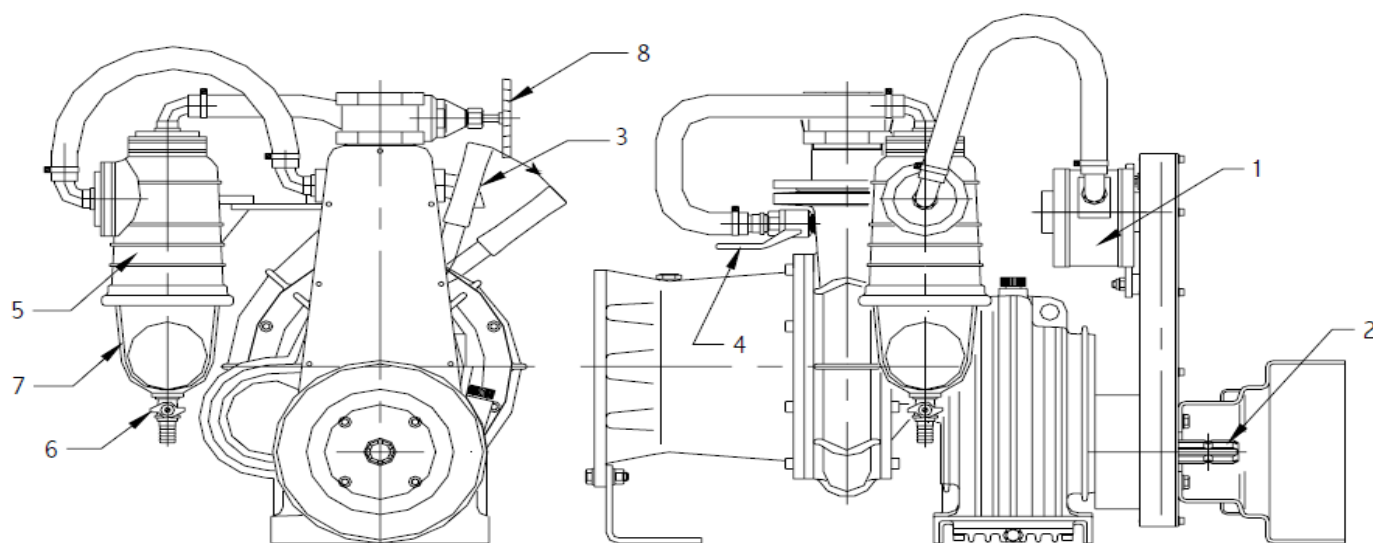
DESCRIPTION

Le dispositif d'amorçage manuel permet d'aspirer l'air contenu dans les tuyaux d'aspiration par la pompe de vide à membrane position (1). Après l'amorçage, le vase d'élimination de la boue position (2) coupe le flux pour éviter que le liquide aspiré entre en contact avec la pompe de vide. Le tuyau d'aspiration peut être installé sans le clapet de fond, considérant que toutes nos pompes sont équipées d'un clapet de retenue.

FONCTIONNEMENT (séquence des opérations)

- 1 - Fermer la vanne de refoulement de la pompe par le volant position (3) et le robinet position (5).
- 2 - Ouvrir le robinet de position (8) en mettant le levier selon l'indication à lignes en tirets.
- 3 - Actionner la pompe de vide position (1) en changeant alternativement en haut et en bas la position du levier position (7) selon l'indication à lignes en tirets. Continuer jusqu'au point où la coupe transparente position (6) du vase d'élimination de la boue de position (2) est pleine de liquide aspiré (phase d'amorçage effectuée).
- 4 - Fermer le robinet de position (8) et ouvrir légèrement la vanne de refoulement par le volant de position (3).
- 5 - Connecter l'arbre cardan à la prise de mouvement de la pompe position (4) et mettre en marche le tracteur à la vitesse pour la prise de mouvement proche de la vitesse d'utilisation.
- 6 - Etablir définitivement l'ouverture de la vanne de refoulement et la vitesse définitive de la prise de mouvement.
- 7 - Ouvrir le robinet position (5) pour décharger le liquide qui s'est accumulé dans la phase d'amorçage dans la coupe transparente de position (6).
- 8 - Pour effectuer le nettoyage de la coupe transparente position (6) du vase d'élimination de la boue, l'enlever de son logement en la tournant avec les mains dans le sens des aiguilles d'une montre. Pour remonter la coupe dans son logement, la tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, après avoir positionné correctement la garniture OR.

SCHEMA DE FONCTIONNEMENT DES DISPOSITIFS ADA



DESCRIPTION

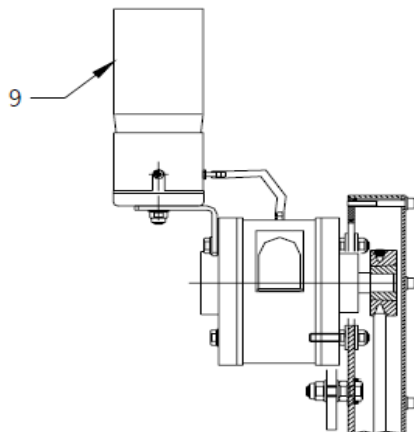
Le dispositif d'amorçage intégré dans la structure de la pompe permet d'aspirer l'air contenu dans les tuyaux d'aspiration. La pompe de vide position (1) reçoit le mouvement de la prise de mouvement position (2) par la courroie de transmission qui peut être enclenchée facultativement par le levier position (3). Après l'amorçage, le vase d'élimination de la boue position (5) coupe le flux en évitant que le liquide soit aspiré par la pompe de vide position (1) appropriée pour l'aspiration.

Le tuyau d'aspiration peut être installé sans le clapet de fond, considérant que toutes nos pompes sont équipées d'un clapet de retenue.

FONCTIONNEMENT (séquence des opérations)

- 1 - Fermer la vanne de refoulement de la pompe par le volant position (8) et le robinet position (6).
- 2 - Ouvrir le robinet de position (4) en mettant le levier selon l'indication à lignes en tirets.
- 3 - Connecter l'arbre cardan avec la prise de mouvement de la pompe position (2).
- 4 - Faire démarrer le tracteur en mettant graduellement la prise de mouvement à une vitesse de presque 450-500 tours/minute.
- 5 - Actionner la pompe de vide position (1) en tirant le levier position (3) selon l'indication à lignes en tirets. Le garder dans cette position pendant le temps nécessaire à aspirer l'air contenu dans les tuyaux d'aspiration.
Quant tout l'air a été évacué, le liquide provenant de l'aspiration commence à bouillonner dans la coupe inférieure transparente position (7) du vase d'élimination de la boue de position (5), la remplissant complètement du liquide aspiré (phase d'amorçage effectuée).
- 6 - Relâcher le levier position (3) ou le porter dans la position originale et fermer le robinet de position (4).
- 7 - Ouvrir graduellement la vanne de refoulement de la pompe en agissant sur le volant position (8) et après avoir constaté une certaine régularité du flux, régler définitivement la vitesse de fonctionnement à la prise de mouvement du tracteur.
- 8 - Ouvrir le robinet position (6) pour décharger le liquide qui s'est accumulé dans la phase d'amorçage dans la coupe transparente de position (7).
- 9 - Pour nettoyer la coupe transparente de position (7) du vase d'élimination de la boue, l'enlever de son logement en la tournant avec les mains dans le sens des aiguilles d'une montre. Pour remonter la coupe dans son logement, la tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, après avoir positionné correctement la garniture OR.

NOTE : Vérifier la présence de la quantité appropriée d'huile dans le conteneur au-dessus de la pompe à vide (9) avant de mettre en marche la pompe (huile ISO32/SAE 10W)



20. Déclaration de conformité


DECLARATION DE CONFORMITE
A120410/CFZ298

La société RENSON INTERNATIONAL
 Zone d'activité de L' A2 ACTIPOLE
 59554 Raillencourt Saint Olle
 France
 SAS au capital de 1.074.410 Euros
 RCS DOUAI 525 381 604



Déclare sous sa propre responsabilité que les produits :

Produit	Pompes professionnelles pour le transfert de liquides chargés
Modèle/s	102728. 104777. 102848. 102905. 102763. 111316
Année	2014

Remarque : ce document a été délivré suite à un examen des données et du dossier technique. L'appareil est considéré comme conforme aux exigences des normes ci-dessous, par conséquent, répond aux exigences des directives énumérées ci-dessous.

Objet de cette déclaration est conforme aux normes suivantes :

98/37/CE	DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL Relative aux machines
----------	--

NORMES STANDARDS DE SECURITE ENVIRONNEMENTALES : UNI EN ISO 12100-1 ; EN ISO 12100-2

Cette déclaration n'est plus valable si les modifications structurales non autorisées par le constructeur sont apportées au produit. Les méthodes de contrôle internes garantissent la conformité des appareils standard aux normes CE déclarées

Raillencourt st olle :
 Le 21 janvier 2019

Pour la société RENSON INTERNATIONAL:
 Responsable Production et Supply Chain
 Léopold CHESNEL

21. Notes

